

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 11 (1873)  
**Heft:** 29

**Artikel:** Les Japonais  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182353>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Hélas, est-il besoin de remonter si haut pour constater les fâcheux résultats du célibat des prêtres ; depuis que Grégoire VII a institué ce dernier, l'histoire et les chroniques n'ont cessé de nous révéler des faits qui nous édifient suffisamment à cet égard.

La *Liberté* se plaît à considérer la lettre de M. Blanchet comme un « parfait démenti des erreurs au moyen desquelles quelques écrivains, imitant ou copiant le perfide Ruchat, ont tenté d'obscurcir l'histoire du diocèse de Lausanne. »

Ainsi MM. Jean de Muller, Vulliemin, Monnard, Daguet, Zchokke, Olivier, Verdeil, etc., etc. ne sont que des imitateurs qui sans se rendre compte des faits, sans étude conscientieuse, ont seulement copié le perfide Ruchat !...

Boileau a dit : « Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. » Il aurait dû dire : « Avant donc que d'écrire, allez vous inspirer à Fribourg. » Et c'est ce qu'auraient dû faire ces Messieurs.

Enfin le journal catholique fait suivre la lettre de M. Blanchet de ces singulières réflexions :

« Le *Conteur vaudois*, au lieu d'accuser réception de ces rectifications, purement et simplement, s'est permis de nouvelles invectives contre la religion. Dès lors la discussion est close ; il n'y a plus de *réplique* possible ; suivre l'auteur dans ses nouvelles pérégrinations, ce serait sortir de la question, laquelle, aux termes de la lettre reproduite par la *Liberté*, a pour objet de justifier Gui de Menthonay dans ses lois contre les femmes de mauvaise vie, et de réhabiliter la mémoire de Sébastien de Montfaucon, le plus infortuné des Princes-Evêques de Lausanne. »

Un pareil langage montre assez que ce pauvre journal est à bout d'arguments. Il a raison, de ne pas nous suivre dans de nouvelles pérégrinations ; il ne s'en soucie guère, du reste, car nous ferions encore ample moisson de faits semblables à ceux qui font l'objet de cette polémique.

Nous trouvons dans un journal français la perle suivante :

C'est un cantique imprimé au *verso* des prospectus d'un maître d'hôtel de Lourdes.

HYMNE A NOTRE-DAME DE LOURDES  
(*On gagne une INDULGENCE<sup>1</sup> en récitant cet hymne à jeun.*)

Vierge Marie,  
Verse en nos cœurs.  
De ta source bénie  
L'amour et les douceurs.  
Les traîtres infidèles  
Et leurs vaines clamours  
Poursuivent les fidèles

Qui viennent pour guérir leurs douleurs. (*sic*)

Mais le démon et la République (*sic*)  
Sont vaincus (*sic*) par notre cantique,  
Ils doivent avoir plus d'un remords (*sic*)

VIVE MONSEIGNEUR LE COMTE DE CHAMBORD ! (*sic*)

Amour sacré de la Sainte-Vierge,  
Conduis, soutiens les pèlerins,

Nous te brûlerons plus d'un cierge

Et tracerons ton nom sur la pierre avec nos burins. (*sic*)

(1) Nous réclamons celle du lecteur.

Arrivez tous, paralytiques  
Et gens qui avez des coliques, (*sic*)  
En vous trempant le corps dans les eaux (*sic*)  
Vous serez guéris de vos maux.

Vainement, vainement on nous abreuve d'outrages. (*sic*)  
Cela réchauffe nos courages,  
De Lourdes les pèlerinages  
Seront toujours un splendide but de voyage. (*sic*)

Voyons un peu le *recto* du prospectus :  
Chambre à deux lits avec sommiers élastiques,  
6 francs.

Chambre à un seul sommier élastique, 4 francs.  
Table d'hôte à 5 1/2 heures. Pain à discréption (!)  
Voitures à volonté et chaises à porteur. Chevaux  
de promenades.

Envoi franco en province et à Paris de l'eau  
bénite. (*sic.*)

Suit la carte des vins, où on lit cette remarque :  
« L'eau de Lourdes s'allie à tous les vins secs,  
elle est à la fois digestive et purgative, suivant les  
tempéraments. »



#### Les Japonais.

Les ambassadeurs japonais ont assez fait parler d'eux, ils ont assez joyeusement banqueté à Lausanne et apprécié nos vins de Villeneuve, pour rendre opportuns et intéressants quelques détails sur leur pays.

Le Japon est habité par un peuple industriels et intelligent. Si le Japonais ressemble aux Chinois par beaucoup de côtés, il s'en éloigne par d'autres et lui est bien supérieur au point de vue moral. — Les caractères de l'écriture sont les mêmes au Japon et en Chine, et la littérature japonaise n'est pas nationale, mais toute chinoise. Au Japon règnent, comme en Chine, les deux cultes de Bouddha et de Confucius. La nourriture est composée de végétaux parmi lesquels domine le riz, et des poissons, avec accompagnement de thé et d'eau-de-vie.

Le Japonais est guerrier. Un soldat japonais tient bon contre l'ennemi. Lui enlever son sabre c'est le déshonorer, et il ne le reprendra que teint du sang du vainqueur. Le duel est terrible dans son exécution. L'habitant du Nipon s'ouvre le ventre d'un coup de sabre, et défie son adversaire d'en faire autant en lui donnant le signal de cet acte mortel.

Le Japonais, d'un caractère enjoué et ouvert, d'une intelligence remarquable, est avide de connaître ce qui se passe au dehors et désireux d'apprendre.

Les Japonais sont de moyenne stature ; ils ont la tête grosse, un peu enfoncee dans les épaules, la poitrine large, le buste long, les jambes grêles et courtes, les pieds petits et les mains fines. La nuance dominante du teint est le brun olivâtre. Dans la haute société, et jusque dans la classe bourgeoise, il est des femmes qui ont le teint tout à fait blanc.

Le vêtement des Japonais est une espèce de robe de chambre, ouverte, que l'on fait un peu plus large pour les femmes que pour les hommes. — Ils ne

portent pas de linge, mais se baignent tous les deux jours. — Tout le monde porte des chaussettes en toile et des sandales en paille tressée. Chacun, en rentrant chez soi, ou en se présentant dans une maison étrangère, ôte ses chaussures et les laisse sur le seuil. — Les planchers sont recouverts de nattes, qui dispensent de tout autre mobilier.

Le Japonais est mari d'une seule femme ; il aime les sciences et les arts, la musique et le spectacle.

L'industrie est très avancée chez lui. Il fabrique de belles étoffes, travaille le fer et le cuivre avec habileté, forge d'admirables sabres ; ses ouvrages en bois, ses vernis, ses porcelaines, ont une grande célébrité.

Sous le rapport politique, le pouvoir se partageait, jusqu'à l'année dernière, entre un chef héréditaire et despote, le *Taikoun*, et un chef spirituel, le *Mikado*. Ensuite de luttes entre ces deux souverains, le *Mikado* l'a emporté et règne seul. Le *Taikoun* vit actuellement solitaire dans une maison de campagne.

Le costume des gens de guerre reproduit tout l'attirail de la féodalité européenne : casque, cotte de mailles, hallebarde, sabre à deux mains, etc. ; tel est l'habillement de parade d'un guerrier de rang supérieur. — Les fusils de l'armée sont tous à percussion. — L'escrime est un art très répandu dans l'armée. Les hommes se montrent très adroits dans cet exercice ; les femmes même s'y adonnent.

Le sabre est l'arme classique, l'arme nationale ; chaque sabre a sa tradition, son histoire dont l'éclat se mesure au sang qu'il a versé. Un sabre neuf ne doit pas rester vierge. En attendant que l'occasion se présente de le plonger dans le sang humain, son possesseur l'essaie sur des animaux vivants et mieux encore sur des cadavres de suppliciés. Moyennant autorisation, le bourreau lui livre deux ou trois cadavres. Alors notre Japonais les attache en croix sur des chevalets et s'exerce à trancher, tailler, jusqu'à ce qu'il ait acquis assez de force et d'adresse pour couper à la fois, par le milieu du torse, deux cadavres liés l'un contre l'autre.

#### *Serrements de mains.*

On ferait tout un chapitre sur les différentes manières de se serrer la main.

Une personne qui se croit supérieure à une autre lui serre la main d'un coup sec et rapide.

Une autre croit vous faire une grâce suprême en vous abandonnant la main si mollement qu'on pourrait la croire morte.

L'orgueil ou l'indifférence se témoigne encore plus clairement en n'offrant à serrer qu'un doigt ou deux.

Un homme qui n'est pas votre ami triture votre main dans la sienne avec une telle brutalité, qu'après vous être tiré de son insupportable étreinte vous éprouvez un sentiment de vive satisfaction en agitant vos doigts et en vous assurant que vous n'avez rien de brisé.

Il y a un art délicat de serrer la main, en com-

mençant par une pression irrésistible, qui s'accroît doucement et s'achève en décroissant de même. De bien longues descriptions ne suffiraient pas à donner une idée de la variété infinie de ce langage des mains. Il ne faut pas plus deux secondes à certains serrements pour exprimer très clairement des sentiments très complexes : tendresse, dépit, regret, prière, espoir, etc. Ah ! le meilleur de tous est celui d'un père, d'une mère, etc., si égal, si plein, si sincère !

Si quelqu'un entreprenait de développer ces idées, il aurait à se poser quelques autres questions accessoires : — Quand convient-il de serrer la main ? Dans quelles circonstances doit-on s'abstenir de tendre la sienne ? Si l'on vous laisse la main étendue sans la prendre, quelle offense !

La grande et seule règle est le tact, qui ne s'enseigne pas.

#### **Lo baromètre à Djan Luvi.**

Lo temps étai quie !

Lo baromètre à Djan Luvi étai hiāu ; on pecheint bet ein déssus dè l'épinga.

— Dù que n'ein lo biau, de se Djan Luvi, mè vé férè sciï lo grand recors !

— E mè, dese sa Jeannette, ye vu mettrè la buia....

Et ye firont dinse.....

Quand lo fein fut bas, et la buia lavâie, lo temps bargagnivé adé, et lo baromètre marquâvè adé lo biau.

La Jeannette fe mettrè lè cordés et Djan Luvi fe déseindana, veri, eintsirena, détsirena, mettrè ein tire et tot po rein, kâ à tot momeint onna carra de plliodzo et onna carra dè sélao, tanquie que la plliodze sè mette ein trein tot dè bon.

Lo baromètre marquâvè adé lo biau.

Djan Luvi avâi bio atteindre, plliovesâi à la rollie. Adon la colère l'ai montâ à la tête ; ye preind lo baromètre que n'avâi rein décheindu, lo tsampè dein lo pacot ao mâitein dè la tserrâive ein desein :

— Va t'ein don vairè, té mêmô, bâogro dè mein-teu, se fâ tant biau !

#### **UNE BONNE VIEILLE HISTOIRE**

QUE CHACUN CROIT CONNAÎTRE ET QUE TOUS LIRONT AVEC PLAISIR

(Suite.)

#### X

Arrivé dans la capitale de la France, où le duc de Bourgogne le reçut comme le sauveur de son apanage, le chevalier vaudois fut témoin du don de l'épée de connétable, que le roi fit au célèbre Duguesclin ; et c'est une cérémonie à laquelle il était digne d'assister. Othon accompagna ce héros dans le Poitou, le Rouergue, la Normandie : pendant cinq ans il eut une partie brillante à ses succès, contre les ennemis de la France, et sut mériter son estime en captivant son amitié. Mais l'image de Catherine, malheureuse, le suivant partout, il ne fut tranquille que lorsqu'il la sut auprès de son père. Ayant enfin obtenu la sentence qui la séparait de son époux, la dame d'Estavayer avait réclamé le secours du châtelain de Grandson pour l'escorter à Belp, où elle était arrivée heureusement. Othon qui ne crut pas payer trop ce service de Montenach, en lui accordant la main de sa fille,